



Formation continue 2021 des interprètes communautaires **Techniques d'interprétariat** Atelier théâtre Lausanne

Séminaire soutenu par l'Office fédéral de la santé publique

Descriptif

Le rôle de l'interprète est de restituer des messages qui contiennent des mots, des intonations, du sens, des intentions, des signes non-verbaux, une intensité émotionnelle, etc. L'interprète ne doit pas prendre le premier rôle, mais rester au service des interlocuteur·trices qui dialoguent dans une situation donnée : un entretien à l'école, une consultation médicale, une audition chez le juge de paix... Ce séminaire, organisé sur 2 demi-journées, sous forme d'ateliers-théâtre, permet aux participant·es de s'exercer à « transmettre le vouloir-dire des interlocuteur·trices qui se manifeste aux niveaux prosodique et non-verbal, sans surjouer ». (Anne Delizée, Formation continue Appartenances déc. 2020)

Objectifs

A la fin du séminaire, les interprètes communautaires sont en mesure de:

- Se préparer à une séance d'interprétariat par un échauffement corporel et/ou vocal
- Restituer des messages en « je »
- Oser transmettre les niveaux prosodiques et non-verbaux, après en avoir testé les limites

Public cible et prérequis

- Interprètes communautaires ayant suivi la formation de base, soit les Modules 1 et 2 du système de qualification suisse des interprètes communautaires. Le nombre de participant·es est limité à 15.

Informations pratiques

Judi 4 novembre 2021
de 13 h 30 à 17 h 00

Samedi 6 novembre 2021
de 9h 00 à 12 h 30

Lieu
Appartenances
Lausanne

Prix
Frs 120.-

Renseignements
Appartenances
Interprétariat communautaire
Isabelle Fierro
Tél. direct 021 341 12 44

Inscription
Délai: 30 septembre 2021
Nombre de places limité
www.appartenances.ch

A ppartenances •

Intervenante

- Corinne Galland, comédienne, musicienne et médiatrice culturelle, Les Artpenteurs

Méthodes

Atelier-théâtre : exercices corporels et de voix, jeux de rôles

Reconnaissance de la formation

- Ce séminaire correspond à 6,5 heures de formation continue sur 2 demi-journées.
- Une attestation de participation sera délivrée à chaque personne ayant suivi le séminaire.
- Ce séminaire est reconnu comme formation continue pour l'obtention du Brevet fédéral d'interprète communautaire.